



**TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UNE/UN
CONSULTANT INTERNATIONAL CHARGE D'ELABORER UNE STRATEGIE
DE COLLABORATION ENTRE LA CEEAC ET LES ORGANISATIONS DE LA
SOCIETE CIVILE SUR LA PAIX ET LA SECURITE EN AFRIQUE CENTRALE**

Localisation:	A domicile avec voyages en Afrique centrale
Date limite de candidature:	25 octobre 2017
Domaine d'expertise:	Affaires politiques, paix et sécurité; renforcement des capacités de la société civile; organisations non gouvernementales
Type de contrat:	Contrat individuel
Niveau de poste:	Consultant international
Langues:	Français est obligatoire; connaissance de l'anglais est souhaitable.
Date de démarrage:	1 novembre 2017
Durée de l'affectation:	45 jours

I. Contexte

1. La CEEAC a engagé depuis 2008, avec l'appui du PAPS (Programme d'Appui à la CEEAC en matière de Paix et de Sécurité), une collaboration avec les OSC dont les effets positifs sont déjà perceptibles dans un certain nombre de domaines, notamment la collecte d'informations du MARAC, la maîtrise des ALPC, l'action électorale, la transformation des conflits, etc. mais ce potentiel reste à développer dans d'autres domaines (médiation, analyse des conflits, gouvernance des secteurs de la sécurité, droits de l'homme, etc.). Cette première expérience de collaboration s'est fondée sur un travail de terrain systématique d'identification des OSC mené depuis fin 2007 par le PAPS et avec l'appui de l'experte OSC de la CEEAC depuis le milieu de l'année 2008. Elle a donné lieu à un appui financier et technique à trois projets¹ et à l'association de représentants d'OSC à un certain nombre d'activités ponctuelles (action électorale, séminaires de sensibilisation) ou plus durables (collecte d'information du MARAC) de la CEEAC. Cependant, elle n'a pas encore été encadrée par la formulation d'une politique de coopération de la CEEAC avec les OSC malgré l'encouragement des, Chefs d'État et

¹ Le PAPS a financé trois projets d'OSC sur appel à propositions :

- projet «Reforming deficient firearms laws, enhancing transborder peace and security», mis en œuvre par Women in Alternative Action (WAA) à Yaoundé, au Cameroun;
- projet « Recherche-action participative sur le conflit des hauts-plateaux de Minembwe » mis en œuvre par Life & Peace Institute (LPI - Suède) en RDC en partenariat avec trois OSC du Sud-Kivu : Action pour le développement et la paix endogène (ADEPAE), Réseau d'Innovation Organisationnelle (RIO) & Arche d'Alliance (ARAL) ;
- projet « Education et monitoring des principes démocratiques au Burundi » mis en œuvre par la Coalition de la société civile pour le monitoring électoral (COSOME) à Bujumbura, au Burundi.

de gouvernement à la CEEAC à collaborer avec les OSC à travers la Décision de 2002 relative au règlement intérieur du MARAC qui prévoit l'inclusion de la société civile, y compris les établissements d'enseignement et de recherche, dans les bureaux nationaux du MARAC et la Déclaration de Kinshasa de 2009, qui a réaffirmé l'importance de renforcer la collaboration avec les OSC dans la prévention des conflits.

2. Plus récemment, dans le cadre de son **Plan cadre de coopération et le Plan d'Action conjoint avec le Bureau régional de l'Organisation des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA)**, la CEEAC a co-organisé un atelier en juillet 2017, destiné notamment à revitaliser le partenariat CEEAC-OSC dans les domaines de la prévention de conflits, de médiation et d'alerte précoce en Afrique centrale.

3. Les Principaux résultats et recommandations de ces initiatives récentes et en cours soulignent la nécessité d'un partenariat plus coordonné entre la CEEAC et des OSC dans la paix et la sécurité. En conséquence, la CEEAC devrait élaborer un document de stratégie qui pourrait servir de cadre de référence pour la collaboration avec la société civile dans le domaine des activités de promotion de la paix et la sécurité en Afrique centrale.

4. La CEEAC a sollicité auprès de l'UNOCA un appui pour engager une/un consultant l'appuyant dans l'élaboration de sa stratégie pour la collaboration avec la société civile dans divers aspects de ses opérations de paix et la sécurité, à savoir : **l'alerte rapide, la médiation, la prévention des conflits, les élections, la prévention et la lutte contre la prolifération des armes légères, le renforcement des capacités civiles pour des opérations de paix dans le cadre de la Force Multinationale de l'Afrique Centrale (FOMAC), la gouvernance de la sécurité, les droits de l'homme, et les femmes et les jeunes, de paix et de sécurité.**

II. L'objet de la consultance

5. L'objectif global de la consultance est d'élaborer un document de stratégie, avec des recommandations précises, développement de la collaboration entre la CEEAC et les OSC sur les différentes thématiques au sein de l'architecture de paix et de sécurité de la CEEAC; et les mécanismes de coordination potentiels pour améliorer et maintenir une collaboration CEEAC-OSC en Afrique centrale. Dans l'élaboration du document de stratégie, les liens et synergies seront établis avec deux projets en cours qui sont mis en œuvre conjointement par la CEEAC, UNOCA et d'autres partenaires dans les domaines de la jeunesse paix et sécurité et de femme paix et sécurité y compris la cartographie sur les politiques et les réseaux de jeunes.

6. La/le Consultant examinera les capacités des OSC œuvrant dans les domaines de la paix et la sécurité en Afrique centrale, tant aux niveaux sous-régional que national, en se concentrant en particulier sur les capacités techniques et opérationnelles, ainsi que sur les contraintes et les lacunes à combler afin d'assurer une collaboration efficace entre les OSC et la CEEAC. Elle/il évaluera également les politiques existantes, les programmes et les capacités institutionnelles au sein de la CEEAC, le cas échéant, dans le but de

recommander des actions critiques que la CEEAC elle-même aurait besoin d'entreprendre pour assurer la durabilité de sa collaboration avec les OSC dans divers aspects de ses activités liées à la promotion de la paix et de la sécurité dans les États membres.

7. Le document de stratégie élaboré sera validé techniquement par les experts des Etats membres et les OSC, et ensuite soumis à la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement pour validation et adoption. Le document de stratégie contiendra des recommandations de financement appropriées aux initiatives des OSC; à l'appui des objectifs de paix et sécurité de la CEEAC; par exemple par le biais de mécanismes tels que le Fonds d'affectation spéciale du COPAX.

III. Tâches et responsabilités

8. La/le consultant accomplira les tâches suivantes:

- (a) Examen de toutes les politiques pertinentes, documents de projets et rapports de la CEEAC et des activités passées et en cours avec / ou en relation avec les OSC, ainsi que ceux sur les divers aspects thématiques de travail des CEEAC sur la paix et la sécurité pour identifier les points d'entrée pour l'implication des OSC.
- (b) Cartographie des capacités des OSC existantes sur la paix et la sécurité, aux niveaux sous-régional et national, en se concentrant sur les mandats, les lacunes, les besoins prioritaires et les capacités techniques et opérationnelles en consultation étroite avec la CEEAC, UNOCA, les coordonnateurs résidents et les Équipes pays Nations Unies dans les 11 États membres de la CEEAC.
- (c) La cartographie des initiatives existantes de donateurs/partenaires impliquant la société civile dans la paix et la sécurité en Afrique centrale, surtout au niveau sous régional;
- (d) Elaboration d'une note succincte de présentation aux participants de la réunion CEEAC-OSC sur le document de la stratégie, décrivant les éléments et la structure proposés.
- (e) Présentation de la note succincte de présentation des acteurs à une réunion de la CEEAC-OSC.
- (f) La préparation d'un rapport de la réunion des acteurs, comprenant des recommandations pour l'élaboration de la stratégie.
- (g) Elaboration d'une stratégie de collaboration CEEAC-OSC sur la paix et la sécurité en Afrique centrale, décrivant la vision, de domaines de collaboration, de mécanismes de coordination et de la collaboration avec la CEEAC et le renforcement des capacités.

IV. Résultats attendus

9. Les documents suivants doivent être livrés en Français:

- (1) Un rapport intérimaire à l'issue de la revue documentaire et deux exercices de cartographie.

- (2) Une note succincte de présentation pour l'organisation d'une réunion, CEEAC-OSC avec les intervenants.
- (3) Le rapport de la réunion, la CEEAC-OSC avec les intervenants.
- (4) Un document de stratégie sur la collaboration entre la CEEAC- et les OSC sur la paix et la sécurité en Afrique centrale.

V. Chronogramme de travail

10. Le document de stratégie finale devra être déposé à la CEEAC et à l'UNOCA pour le 22 janvier 2018. La/le consultant devrait travailler pendant un total de 45 jours ouvrables (2 mois et une semaine) et commencer pas plus tard que le 1 novembre 2017. Les journées de travail se répartiront comme suit:

- Examen/revue des documents: 6 jours;
- Cartographie des organisations de la société civile travaillant sur la paix et la sécurité aux niveaux national et sous-régional: 10 jours;
- Rédaction du rapport provisoire: 7 jours ;
- Rédaction de la note succincte de présentation: 4 jours ;
- Réunion avec les intervenants: 4 jours, y compris les temps de trajet;
- Rédaction du rapport de la réunion: 4 jours;
- Rédaction de stratégie: 10 jours.

VI. Qualifications et expériences

11. La/le consultant doit avoir:

- Un diplôme universitaire ou équivalent dans les relations internationales, sciences politiques, sciences sociales, droit, administration publique ou les domaines connexes.
- Un minimum de dix 10 années d'expérience dans les affaires politiques, paix et sécurité ou des domaines connexes, de préférence avec les gouvernements au niveau national et avec les organismes intergouvernementaux.
- Expérience substantielle de travail en Afrique centrale et connaissance de la sous - région, des organisations sous régionales et de développement de la société civile.
- Expérience dans la conduite d'exercices d'évaluation, y compris des consultations multipartites, ainsi que dans le développement de stratégie et d'action les documents/plans.

12. La/le consultant doit avoir une excellente maîtrise du français parlé et écrit. La maîtrise de l'anglais est souhaitable.

VII. Les valeurs et les compétences

13. La/le consultant doit démontrer les valeurs et les compétences suivantes:

- Capacité de raisonnement analytique et la capacité de saisir rapidement et de Capacité à travailler dans un environnement multiculturel, Culture, sexe, religion, race, nationalité et sensibilité de l'âge et l'adaptabilité, éthique et intégrité;
- Capacité de synthèse des informations;
- Solides aptitudes à écrire en français;
- Respecter les délais;
- Les compétences fortes de communication écrite et verbale.

VIII. Instructions pour postuler

14. Les documents suivants sont à adresser **par email pas plus tard que le 25 octobre 2017** et par une lettre d'accompagnement en français avec une courte description d'expérience **ayeh@un.org** avec copie à **rampolla@un.org**, **alaga@un.org** et **achta_sene@yahoo.fr**.

Un curriculum vitae ou remplir la notice personnelle (P11) en français, en indiquant pertinente et des compétences. Toutes les dernières expériences, ainsi que les coordonnées (e-mail et numéro de téléphone) d'au moins trois 3 références professionnelles.